

Roubaix et l'immigration

Michel David

Il est admis de dater de 1977, avec la création de la commission extra-municipale des populations immigrées (CEMPI) et le lancement de la fête de l'amitié, le début d'une intervention publique locale sur la question de l'immigration et de l'intégration. Cette affirmation doit être nuancée.

Pendant la période marquée par la prédominance de l'immigration belge, la problématique locale est dominée par les acteurs économiques, mais la ville, dès les lois de naturalisation de la fin du XIXe siècle, constitue progressivement une compétence administrative relative aux étrangers.

Pendant l'entre-deux-guerres, le service municipal des étrangers qui réalise les cartes d'identité des étrangers se pose en expert intermédiaire entre les étrangers et la préfecture. La place des immigrés dans la ville conduit la municipalité à défendre ces étrangers même si un traitement différencié est opéré entre travailleurs belges résidents, travailleurs belges frontaliers, Polonais considérés comme plus étrangers que les Belges et Algériens, c'est-à-dire Français musulmans que la municipalité se refuse à distinguer des Français.

La période des Trente Glorieuses est marquée par la montée en puissance de l'immigration algérienne traversée de contradictions entre Berbères et Algériens, nationalistes et harkis, messalistes et FLN. Mais la municipalité n'adopte pas de politique particulière sur la question de l'immigration. Une situation d'incertitude passive s'installe. Les Algériens viennent occuper les postes peu qualifiés de l'industrie textile, redonnent une valeur à la maison de courée et à l'habitat insalubre. Ils constituent une variable d'ajustement du système local de l'habitat et du système local de l'emploi dans un mode de gestion paritaire, où le développement économique et la production de logements est confiée au patronat.

Il reste à la ville la gestion sociale appuyée sur une forte capacité administrative. C'est ainsi qu'en 1962 la municipalité de Victor Provo répond à l'afflux de harkis en ouvrant un centre d'hébergement de réfugiés.

L'émergence d'une politique publique explicite

C'est seulement avec le rapport Sordet, à la veille des élections municipales de 1977, que les premiers éléments de prospective se mettent en place. Dans une approche pragmatique encore dégagée de la soumission nécessaire au modèle national, ce rapport décrit concrètement les « problèmes à résoudre » et propose des solutions audacieuses, qui ne seront pas mises en place. En tous cas, pour la première fois, l'immigration, particulièrement maghrébine, apparaît comme un fait structurel, comme un problème à résoudre qui passe notamment par le développement de la formation.

Mais c'est en 1977-1978 qu'émergé une politique locale explicite avec la mise en place de la commission extra-municipale des communautés étrangères qui reflète l'idéal participatif de la nouvelle municipalité et la volonté de prendre acte de la réalité pluraliste de la ville. Mais cette générosité cache mal des pratiques visant à freiner l'arrivée des populations maghrébines dans l'habitat social de qualité pour la cantonner dans l'habitat insalubre. Elle résiste aussi difficilement à la pulsion sécuritaire qui se développe au tournant des années 1980 associant délinquance et immigration.

La tradition laïque hégémonique à gauche est incapable de prendre en compte un fait culturel nouveau : l'émergence des revendications de lieux de culte musulmans, produisant une rupture durable avec la communauté musulmane.

L'innovation principale de cette politique est la mise en place d'une commission extra-municipale des populations immigrées réunissant l'ensemble des communautés étrangères et le festival de l'amitié qui, à partir de 1978, se déroulera chaque année au mois de mai. La volonté de la municipalité est double. Il s'agit d'abord de créer un espace transitoire de participation des communautés étrangères à la vie locale. Il compte par ailleurs produire une visibilité dans l'espace public, en mettant en avant les valeurs de dialogue entre les cultures. Cette innovation porte notamment sur la subtilité avec laquelle, notamment pendant la période Diligent, cette fête de l'amitié traitera la question des minorités. Ainsi, la municipalité confie à une association de patoisants le soin de représenter la communauté flamande. Or, le patois n'est pas un flamand populaire, mais relève de la langue picarde. En quelque sorte, en opérant la confusion entre le picard et le flamand, on transforme la majorité roubaisienne en minorité culturelle parmi d'autres. De ce fait, on déplace la présentation symbolique de l'immigration, qui n'est plus la confrontation entre une majorité de Français dits de souche et des minorités, mais la rencontre de toutes les minorités sans majorité.

La politique menée cependant par la municipalité n'est pas exempte d'ambiguïtés. La première est la création simultanée de comités de quartier et de la CEMPI, qui renvoie à une catégorisation binaire entre habitants et étrangers ou entre associations roubaisiennes et associations étrangères.

De fait, la CEMPI, si elle traduit ce que Marc Vandewynckèle appelle le « fait multiculturel », se définit comme un espace transitoire, un sas, permettant l'expression des particularismes avec comme objectif d'intégrer progressivement les cadres associatifs qui émergent dans les comités de quartier.

La deuxième ambiguïté sera révélée lors de l'affaire dite de la mosquée de Roubaix. Des musulmans harkis investissent le siège du Consortium textile place de la Fosse aux Chênes pour demander sa mise à disposition pour un lieu de culte. La municipalité réagit fortement à cette occupation et se voit ainsi accuser de racisme, dans un contexte qui est marqué par la révolution iranienne.

Dans Nord Éclair du 24 mai 1980, le député maire, Pierre Prouvost exclut toute négociation et récuse l'accusation de racisme. Pour le maire, il s'agit avant tout d'un problème de maîtrise du territoire communal : « l'immeuble de la place de la Fosse aux Chênes est inscrit en réserve au plan d'occupation des sols depuis cinq ans et la municipalité a successivement projeté de construire sur le terrain des logements sociaux puis d'utiliser le bâtiment pour une extension de la Maison des Jeunes toute proche. » Face aux accusations de racisme, Pierre Prouvost déclare : « on a voulu nous faire dire que l'islam tout entier était une secte alors que notre propos était dirigé contre les seuls occupants de l'immeuble » et de déclarer que « l'association de culture islamique et de langue arabe n'est reconnue ni par les consulats des pays maghrébins, ni par l'Amicale des Algériens en Europe, ni par l'ensemble de la population immigrée du secteur ».

Dans un contexte marqué par la montée du racisme, Pierre Prouvost lie cette association à l'islamisme radical et la stigmatise en portant le soupçon sur elle.

L'échec de cette négociation pèsera lourdement dans la position du Parti socialiste sur l'immigration et les mesures prises par la municipalité en faveur de l'immigration

(financement de cours d'alphabétisation, Commission extra-municipale, fête de l'amitié) apparaîtront comme un alibi de façade cachant des positions fondamentalement hostiles.

La troisième ambiguïté est que l'accent mis sur le multiculturel n'empêche nullement la municipalité de prendre une position extrêmement mesurée sur la question de la mixité sociale. « Je refuse cette notion (de seuil de tolérance) qui n'est pas mathématique. Il peut y avoir une forte promotion d'immigrés à un endroit donné sans que la cohabitation soit impossible. Mais il y a des faits qu'on ne peut nier. Quand on envoie des Français visiter un appartement dans une HLM à forte proportion d'immigrés, ils reviennent et refusent en parlant pudiquement d'un problème d'environnement. L'appartement reste vide et on le donne à un immigré¹. » Face à cette situation de rejet des immigrés sur le plan du logement, l'adjoint propose que les immigrés soient mieux répartis dans la métropole.

D'autre part, l'adjoint déclare : « Pour tenter de freiner ces déplacements, la mairie de Roubaix n'accorde plus les autorisations de regroupements familiaux que si le chef de famille travaille dans la commune. D'autre part, tous les organismes HLM ont été invités à étudier les demandes de logement en fonction du lieu de travail. » La volonté de limiter l'accès des immigrés dans le parc social en posant deux conditions, avoir un travail et avoir un travail à Roubaix, conduit inévitablement à maintenir cette population maghrébine dans les logements qu'elle occupe, c'est-à-dire essentiellement dans l'habitat privé dégradé.

La position de la mairie est conforme à la pratique développée par les bailleurs : elle consiste à l'évidence à freiner l'accès des immigrés ou, à tout le moins, à limiter cet accès à des segments du parc social qu'on estime être sacrifiés et qui de ce fait concentrent rapidement les difficultés sociales et se dégradent, venant confirmer le pronostic que la présence d'immigrés dans le parc social produit des difficultés et des dégradations.

La période 1982-1983 est marquée par un climat préélectoral de très forte tension. La droite fait campagne sur la sécurité et sur le déclin de la ville. Dans le même temps, l'association « les Chevaliers de Roubaix » est née et s'avère vite considérée par le mouvement antiraciste comme une milice proche du Front National. La montée de ce climat raciste, qui verra l'émergence en 1983 du Front National, limite singulièrement les marges de manœuvre de la municipalité dont l'action symbolique d'offre de participation apparaît limitée au regard des problèmes posés par la concentration de la population et les difficultés sociales que connaît le territoire.

Il n'en reste pas moins qu'on voit émerger là un nouveau référentiel de l'action publique. Si le référentiel de la période Provo apparaît centré sur l'accueil et une certaine indifférence aux questions soulevées par la présence des immigrés, la municipalité socialiste opte pour un référentiel axé sur de nouveaux modes de gouvernance. J'appellerai ce référentiel l'option démocrate, qui se prolongera avec André Diligent par ce que j'appelle la tentation américaine.

André Diligent : de la tentation américaine à l'intégration

Les luttes urbaines de l'Aima ont servi de modèle à l'apparition d'une nouvelle politique publique en 1982-1983 : la Politique de la Ville. La stratégie qui découle de l'action des habitants de l'Aima est très clairement, pour reprendre la terminologie de Donzelot² une option *people place based-strategy* c'est-à-dire une stratégie où la réhabilitation s'appuie sur l'initiative des habitants.

¹ Vandewynckèle (M) *La Voix du Nord* 13 août 1980

² Donzelot (J.) *Faire société*, Paris, Le Seuil, 2003.

L'option américaine naît ici, à l'Aima. Car c'est à partir de l'Aima que sera problématisée la question de la présence des immigrés sur le territoire, question non traitée par la municipalité et qui aboutira de la part d'un certain nombre de promoteurs liés à l'Aima à des propositions innovantes.

Un certain nombre de chercheurs, techniciens et militants qui ont, d'une manière ou d'une autre, croisé l'expérience de l'Aima, vont se mettre en réseau pour mener des expérimentations et faire des propositions.

Cette expérience commencée en 1981 se terminera en 1986. Elle a donc débuté grâce à la capacité de l'Aima Gare d'appuyer des expérimentations, mais sera acceptée par André Diligent, alors même qu'elle se situe en contrechamp de l'orientation politique majoritaire qui se traduit par un certain nombre d'actes qui peuvent être perçus comme hostiles à l'immigration maghrébine. Il s'agit notamment de la création d'une police municipale musclée pour répondre à la demande sécuritaire. Il s'agit du climat installé par les scores réalisés par le Front National mais aussi par une liste menée par Marcel Lécluse « Roubaix aux Roubaisiens » qui se transformera ensuite en « Réussir à Roubaix » pour en retirer la connotation trop explicitement national-populiste.

Et pourtant dans ce contexte, va se développer la tentation américaine, c'est-à-dire la troisième phase de cette longue séquence ouverte par le rapport Sordet (option pragmatiste pluraliste), poursuivie par l'option démocrate fondée sur l'offre de participation. Cette expérimentation réunira Rose-Marie Royer, chercheur et salariée de l'association ARTE, de jeunes chercheurs issus de l'Alma (Slimane Tir, fondateur de l'association ARC et militant de Radio bas canal qui deviendra Pastel FM), Saïd Bouamama qui, venu du Pile, intégrera l'équipe de la Mission locale, Ouarda Djerai qui intégrera l'équipe de la SAEN et Pierre Lemonier, grand architecte de l'opération Alma Gare au titre de la SAEN.

Rose-Marie Royer est arrivée à Roubaix à la fin de l'année 1981 dans une fonction d'écrivain aide technique : « Me situant de fait à la place d'interlocuteur extérieur au réseau de parenté maghrébin de Roubaix, demandant aux conteurs de ces réseaux de raconter aux Français cette histoire singulière des Maghrébins de France et de Roubaix en particulier, véhiculée jusqu'à l'heure uniquement à l'intérieur de la communauté et exprimée au travers des mythes, plaisanteries, proverbes et chroniques vécues de l'immigration. »

Ce livre sera achevé et présenté en 1985.

Ce travail d'écrivain sert de point d'appui au premier rapport *Education populaire et enfants d'immigrés* qui fait un certain nombre de propositions. La première part du constat que la communauté ne participe en rien à l'élaboration d'une politique la concernant et des outils opérationnels susceptibles de la développer au sein du droit commun. Il s'agit donc de prendre en compte le fait que la communauté produit désormais, grâce aux jeunes de la deuxième génération sortant des universités, un encadrement technique en prise avec le milieu social d'origine et susceptible de conduire une politique nouvelle d'intégration.

C'est cette idée-là qui est à l'origine de la création en début 1983 de l'association ARC qui mène des recherches-actions liées aux pratiques institutionnelles d'une part et à la demande sociale du milieu d'autre part. Et c'est dans le même esprit que l'ARC répond avec la SAEN et ARTE à un appel d'offres du Plan urbain.

Au-delà de l'intégration de cette ressource technique, la question posée par Rose-Marie Royer est radicale : « il faut encore aller plus loin, aborder la question des contenus, de l'égalité des droits dans la différence car nous défendons une politique, un projet d'ordre collectif, l'intégration d'une communauté et non pas seulement l'intégration de quelques individus qu'une histoire et une trajectoire personnelle ont menées jusque-là, histoire qu'il

convient d'ailleurs d'interroger pour comprendre pourquoi et comment ceux-là réussissent et pas la majorité alors que le milieu lui-même est homogène socialement. » -

La production de cette aide technique conduit à l'embauche de Saïd Bouamama par la Mission locale de Roubaix et par la SAEN de Ourdia Djerai. Le développement des ressources propres de la communauté enrichissant l'espace commun se traduit par un certain nombre de projets qui seront plus particulièrement présentés dans le rapport 1984. Il s'agit du projet « hammam » mené conjointement par ARC et la SAEN, projet qui ne débouchera pas ; le projet « ressources artisanales » de l'ARC et le projet « contes à l'école » qui s'appuie sur l'ARC, l'action « Radio bas canal » qui produira Pastel FM, l'action Cirta qui promeut les danses et cultures d'origine.

Le rapport 1984 estime que ces actions constituent une préfiguration concrète, une expérimentation et une mise en phase pratique de la politique générale du rapport au maire sur l'immigration, le rapport du Plan urbain visant à approfondir les hypothèses posées par ces expérimentations dans la mise en œuvre des objectifs de ce rapport. Les hypothèses sont les suivantes :

- Un mouvement social de type associatif mais aussi fragmenté en réseaux de parenté ou de jeunes, de participation à la vie locale est bien en train de se constituer parmi les immigrés se préoccupant à la fois du devenir de la communauté et du devenir de la ville, l'un n'allant pas sans l'autre. Les Maghrébins de Roubaix ont la capacité de produire des idées et des actions de développement, à partir de leurs propres ressources humaines et culturelles, susceptibles d'enrichir et de revitaliser l'espace commun.

- La problématique intercommunautaire et la cohabitation sont, certes, portées par nombre de travailleurs sociaux et d'équipes opérationnelles, mais elles sont autrement significatives et prometteuses quand ce sont les communautés elles-mêmes qui la prennent en charge et font preuve d'imagination à son égard.

Le rapport présenté à la mairie Constats et réflexions sur les migrations à Roubaix constitue donc le point d'orgue de cette expérimentation dont la forme la plus spectaculaire sera la publication du livre Histoires maghrébines et le développement scientifique constitué par le rapport du Plan urbain. Il constitue très clairement le moment politique de ce travail collectif. Après un bilan quantitatif de l'immigration à Roubaix, rappelant le développement de l'immigration algérienne à Roubaix, le rapport envisage une nouvelle problématique de l'immigration à Roubaix.

Dans un premier chapitre, Rose-Marie Royer déclare : « On peut donc dire qu'une vague migratoire a réalisé son premier projet quand elle parvient à produire une élite, des classes moyennes en son sein même, bref, qu'elle dispatche ses descendants à travers tout le tissu social de la ville. » Elle note : « Paradoxalement, ce sont ceux qui n'ont pas renié au fond d'eux-mêmes cette identité d'origine, qui l'ont transmise sans honte ni gêne à leurs enfants, ce sont ceux-là mêmes qui réussissent, c'est-à-dire qui s'intègrent aux classes moyennes, dont les ouvriers qualifiés et hautement qualifiés font partie, et aux classes supérieures. L'exemple de la communauté polonaise est à cet égard instructif. »

« Mais la gestion des populations originaires des ex-colonies françaises appelle une démarche particulière. Tenant compte de l'héritage de la colonisation dans les mentalités, dans les découpages institutionnels issus du passé, découpage entre institutions dites spécialisées et institutions de droit commun, dans les pratiques des intervenants enfin. Ce paramètre « colonisation » doit être intégré, d'autant qu'une ville pluriculturelle multiplie ses chances de développement et aussi de démocratie. »

Mais il convient de satisfaire plusieurs conditions : « À ce saut qualitatif qu'entraîné l'interculturel, l'égalité des chances de réussite doit être la même pour tout le monde, égalité de tous devant la loi, égalité de fait dans la vie civile et institutionnelle. La prise en compte des différences de départ, c'est-à-dire un travail d'accueil qui ne soit pas uniquement un travail d'éducation et d'instruction des modes de vie urbains français à sens unique mais aussi une reconnaissance des modes de vie hérités des origines. La ville comme agent de développement doit stimuler l'innovation interculturelle, mettre les acteurs en contact, interpellier les administrations afin d'élaborer des stratégies locales communes. Ainsi se met en place une riche culture urbaine, un nouvel enracinement et une recomposition de l'identité sociale où chacun a sa place. »

La question de l'immigration est donc rattachée aux enjeux de transformation de la ville décrits dans le second chapitre. Il est donc proposé que la première génération installée en France, ce qu'il est convenu d'appeler la deuxième génération, investisse le monde économique afin d'apporter des forces neuves nécessaires à la transformation de la ville.

Or, il faut pour cela combattre la discrimination, « la nationalité algérienne de cette génération prouve certainement l'attachement aux parents, beaucoup moins comme ce serait le cas dans d'autres communautés, d'un attachement à la nation d'origine avec l'idée d'un retour. Mais cette nationalité étrangère leur complique singulièrement l'existence. Entre autres effets discriminatoires pour eux, elle leur empêche de prétendre entrer dans la Fonction publique, ce qui est, nous l'avons vu pour des enfants de ruraux déracinés le plus sûr moyen de s'intégrer et d'acquérir une nouvelle identité sociale qui les favorise. Ce qui les empêche également de prétendre à nombre de postes dans le secteur privé qui privilégie de fait les nationaux français³. »

Ainsi, Rose-Marie Royer pointe que cette génération qui s'installe actuellement en France ne jouit pas des avantages qu'offrait jadis la société industrielle en expansion. Le moment historique est un moment de passage, de mutation et donc d'instabilité, d'insécurité et de déséquilibre pour tout le monde.

« Les aînés de la première génération de maghrébins nés ici ont entre vingt-cinq et trente-cinq ans à présent, ils ont, à la différence de leurs cadets, grandi avant la crise, nombre d'entre eux ont terminé ou terminent actuellement des études universitaires, ils peuvent être le vivier d'une élite de la communauté et il faut compter sur eux, sur leur expérience de vie ici, leurs connaissances internes du milieu pour mener une politique novatrice en matière de gestion des populations. Ceci d'autant plus qu'ils servent de modèle d'identification à leurs cadets dans le processus d'intégration. C'est sur cette jeune élite que l'effort doit porter dans le recrutement d'un encadrement, afin de leur donner la possibilité d'investir leurs ressources dans la ville, ressources intellectuelles, ressources économiques, ressources démographiques, ressources culturelles, ressources au plan de la solidarité sociale. » Le rapport propose de rapprocher l'offre et la demande dans le domaine économique en donnant à la ville un rôle de médiateur vis-à-vis des entreprises.

Le chapitre « Les enjeux de Roubaix pour l'avenir » rappelle que la ville connaît une dépression entre une population de Français vieillissants et une population de jeunes d'origine étrangère. Dépression qui introduit une tension dans laquelle la présence de cette jeunesse est perçue comme envahissant tout l'espace social. Il est donc urgent de normaliser cette présence dans l'espace public en recrutant parmi les jeunes de la deuxième génération des facteurs, des conducteurs d'autobus, des instituteurs, des infirmières, des guichetiers de

³ Rapport page 13

banque, des assistances sociales, des gardiens de la paix, des personnels d'accueil tout public mais aussi des architectes, des ingénieurs, des chercheurs, des inspecteurs, des enseignants. Normaliser leur présence dans l'espace public fera reculer la xénophobie du fait qu'un sous-ensemble de la population ne sera plus traité à part et à l'écart hors des normes communes de l'ensemble de la population et d'autre part, parce qu'elle va créer les figures de réussite et de normalisation sociale à l'intérieur même de la population maghrébine.

Ce rapport est donc la coagulation d'un ensemble de réflexions innovantes qui ne se contentent pas seulement de poser des problèmes et de tenter de les résoudre de manière pragmatique, comme le rapport Sordet, mais qui interroge quant au fond les logiques structurelles de la ville pour proposer une stratégie qui est clairement déduite de l'option choisie par les luttes algariennes.

Cette stratégie est clairement une stratégie de développement communautaire, de renforcement de la minorité afin de produire une élite. Elle ne débouche cependant nullement vers une logique communautariste car elle est totalement orientée vers l'interaction, la recomposition des ressources humaines de la ville. Elle pose très clairement un rejet de l'intégration individuelle au profit d'une intégration collective, appelle à lutter contre les discriminations et propose dans le domaine culturel la reconnaissance du fait pluriculturel et une politique de reconnaissance des expressions culturelles hétérogènes.

Ce référentiel ne sera cependant pas mis en œuvre. Selon l'expression de Slimane Tir, « cette expérimentation sera congelée dans la montée en puissance de la référence obligée au modèle français d'intégration. »

André Diligent mettra en œuvre, à sa manière, un certain nombre de projets du programme. La reconnaissance culturelle se fait à travers la fête de l'amitié poursuivie et amplifiée. Les nouvelles cultures urbaines sont soutenues. Le maire réunit les entreprises de la ville pour plaider la cause des jeunes diplômés issus de l'immigration auprès de la Redoute et de Camaïeu. Il mènera avec cette entreprise de confection une expérience d'embauché prioritaire de jeunes Roubaisiens quand cette entreprise s'installe au cœur des quartiers populaires du sud de la ville. Mais c'est surtout dans le domaine religieux qu'avec habileté, il met en place cette politique de reconnaissance culturelle. Dès 1984, il accueille le recteur de la Mosquée de Paris à Roubaix et engage des négociations avec la communauté musulmane qui aboutiront à la construction de la mosquée Sunna, première mosquée au style explicitement musulman après des débats homériques sur la taille du minaret.

Cette première reconnaissance de la communauté musulmane vient effacer l'absence de dialogue de la municipalité précédente et se fait essentiellement sur le thème de la tolérance et du dialogue interreligieux.

Mais malgré de nombreuses références d'André Diligent à l'Amérique, la passion qu'il met à soutenir les premiers groupes de hip-hop, l'emblème représenté par Alfonso Cata, chorégraphe vivant alternativement à New York et à Roubaix, l'exemple donné de Lowell dans la banlieue de Boston comme exemple de rénovation réussie d'une ville textile, la place est libre pour qu'un nouveau référentiel se mette en place. Il abandonne l'option démocrate dans sa forme de tentation américaine pour adopter le référentiel français dominant de l'intégration tolérante.

Le rôle joué par André Diligent dans les instances nationales (Commission nationale du développement social des quartiers puis Haut conseil à l'intégration), le poids des financements du Fonds d'action sociale (FAS) et de l'État dans la mise en œuvre des politiques publiques pèseront certainement dans les choix du maire, à quoi s'ajoute son

obsession de la cohésion sociale qui lui fera choisir une voie moyenne probablement plus conforme à l'état d'esprit de ses concitoyens.

Mais la « pensée Diligent » sur l'intégration est aussi en décalage avec le modèle français d'intégration défendu par le Haut conseil et constitue une interprétation locale et personnelle de ce référentiel. Que dit-il ? « Certes, il faut une politique de l'intégration, une vision globale du phénomène. Certes, on ne peut en parler sans évoquer la foule des problèmes qui y sont liés : école, formation professionnelle, logement, droits sociaux, permis de séjour, naturalisation, travail clandestin, exercice du culte, contrôle des frontières, concentration de populations en difficulté. Mais il faut avant tout se référer à quelques notions très simples qui en nom : considération envers chacun, refus du laxisme et refus de l'angélisme, bon sens, cœur, mais aussi détermination⁴. »

En conclusion, il dit : « J'ai participé à nombreux colloques. J'ai lu bien des rapports, des séries d'articles et même quelques livres sur l'immigration. Je n'y ai pas trouvé de potion magique pour résoudre les problèmes. Je ne crois pas, et je n'étais pas toujours écouté, que l'intégration se réalisera par ces effets d'estrade, des meetings, des slogans, des clichés. Je crois et j'ai dit qu'elle progresse chaque jour sur le terrain dans les quartiers en faisant travailler ensemble et en responsabilisant les uns et les autres. »

Là est la position fondamentale d'André Diligent qui pose une distinction entre le dire et le faire. Dire trop cache souvent le fait qu'on fait peu et pour bien faire l'intégration, il faut arrêter d'en parler. Sa référence au Haut conseil d'intégration sera donc discrète et toujours liée à un travail de production symbolique des conditions de la reconnaissance et du dialogue et d'approche pragmatique des problèmes refusant angélisme et laxisme.

Pour Diligent, l'intégration est d'abord un « agir communicationnel⁵ » : une « praxis », et elle a pour finalité la cohésion. Et le local fonctionne comme espace d'intégration intermédiaire entre la situation d'exil et l'assimilation nationale. Ce rapport fin au référentiel d'intégration tolérante, qui articule intensité du travail symbolique de dialogue et de cohésion et priorité à la praxis, référence à l'intégration mais action concrète de reconnaissance culturelle et de lutte contre les discriminations permet une gestion habile. Au plan politique, ce sera d'abord l'appel à Salem Kacet, fils d'ouvrier kabyle devenu cardiologue réputé, pour intégrer sa liste en 1989.

Ce coup politique s'analyse ainsi :

- Suite au débat avorté de 1985 et à la campagne électorale 1988-1989, une nouvelle séquence publique sur la question de l'immigration est ouverte en 1987. Le dimanche 24 mai 1987, un rassemblement régional de cinq mille personnes autour du thème « Une région multicolore, Ok, je marche », marque l'émergence d'un puissant courant antiraciste face au Front national, qui à la même période, ne réunit que quelques centaines de personnes sur le thème de la lutte contre l'immigration. Le même dimanche se tient la fête de l'amitié. Encore une fois, militants antiracistes et municipalité agissent séparément (et peut-être complémentirement) pour renverser le rapport de forces face à l'opinion publique xénophobe.

- En 1988, les élections présidentielles accordent la victoire à François Mitterrand et la question se pose à Roubaix d'une éventuelle coalition sociale-centriste. C'est dans ce contexte que se préparent les élections municipales. Une réunion interne du Parti socialiste reporte à une date ultérieure le débat relatif à la constitution du projet de liste socialiste pour les municipales de 1989. Médiatisée, dès le lendemain, sur une radio nationale, cette «

⁴ Administration

⁵ Au sens que lui donne J. Habermas

décision » tactique est présentée comme une volonté de rejeter par principe des militants d'origine maghrébine, pour des calculs électoraux douteux.

Selon ces détracteurs, le parti se plie à l'opinion de la section, plutôt que de capitaliser le mouvement antiraciste renaissant qui avait vu le 24 mai 1987, 5000 personnes défiler, à Roubaix, contre le racisme. André Diligent saisit l'opportunité et présente Salem Kacet comme symbole de **l'intégration tolérante**. Il prend durablement l'initiative sur un terrain traditionnellement de gauche.

- L'alliance au second tour entre les socialistes et les verts emmenés par Slimane Tir n'empêchera pas la défaite de la gauche face à la liste emmenée par André Diligent. En effet, André Diligent a, en accueillant Salem Kacet, damé le pion au parti socialiste. Il comprend tout l'intérêt politique d'un tel geste symbolique qui fait en quelque sorte la synthèse entre les options de la tentation américaine visant à privilégier une élite issue de la minorité et le nouveau référentiel d'intégration tolérante privilégiant la réussite individuelle par l'école/ la formation et le travail.

Après l'échec du dialogue avec l'islam, ce malentendu coupe le parti de son potentiel auprès des jeunes issus de l'immigration qui investiront le secteur associatif ou entreront en politique par d'autres voies.

Du schéma local d'intégration à la charte de lutte contre les discriminations

Sur le plan des politiques publiques, le référentiel d'intégration tolérante s'incarnera dans la politique des Sites pilotes pour l'intégration puis dans le Schéma local d'intégration. Désormais, l'expérimentation locale est submergée par la référence obligée au dogme national.

C'est à partir de 1993, que se met en place progressivement la démarche du Schéma local d'intégration de la ville de Roubaix. Dans un premier temps, la ville de Roubaix, à la demande du Fonds d'action sociale, fait appel à Philippe Bataille, sociologue du CADIS proche de Michel Wieviorka et Alain Touraine, pour réaliser un diagnostic du Schéma local d'intégration de la ville de Roubaix qui sera public en janvier 1994. Le maire qui s'apprête à abandonner son mandat a résisté longtemps à ce que le terme d'intégration soit inscrit explicitement dans la dénomination d'une politique publique, lui préférant le terme d'insertion. Celui-ci lui permet en effet de mettre l'accent sur les difficultés communes de toute la population et sur les enjeux de l'insertion par l'économique alors même que se mettent en place les premiers plans locaux d'insertion par l'économique.

Mais le référentiel est désormais incontournable. Cependant, on observera que le rapport de Philippe Bataille est loin de se soumettre à ce référentiel. Reprenant les analyses du CADIS, il propose une stratégie qui ouvre la voie au multiculturalisme tempéré comme référentiel de politique publique remplaçant l'option de l'intégration tolérante. Il accorde, par exemple, une importance singulière à la visibilité dans l'espace public et la reconnaissance culturelle. Il appelle à soutenir les associations de jeunes issus de l'immigration. Ces associations sont perçues comme une production de l'ethnicité combinant la participation à l'espace public et à la référence identitaire. Il appelle en même temps ces associations de jeunes à articuler le travail en direction de la jeunesse issue de l'immigration et la lutte contre l'exclusion leur proposant même de prendre en charge des actions autour du revenu minimum d'insertion. Il invite enfin à considérer que le problème central n'est plus l'intégration mais la discrimination. En quelque sorte, le schéma local d'intégration se présente comme la traduction locale du référentiel d'intégration venant en quelque sorte achever la conversion

roubaisienne à ce modèle pour immédiatement, en sous-main, sans le dire, installer d'autres problématiques centrées sur l'approche multiculturelle et la lutte contre les discriminations. Au moment où l'intégration semble triompher au niveau des énoncés, elle succombe à une stratégie implicite de remplacement. Cette percée progressive d'une nouvelle option se déroule en six séquences :

- Choisir un scientifique assurant toute légitimité à l'opération mais venant d'un pôle intellectuel en contradiction relative avec le modèle d'intégration tolérante porté par Dominique Schnapper.

- Prendre acte, pendant la période 1994-1996, période marquée par le passage de relais d'André Diligent à René Vandierendonck du déplacement progressif de la question sociale vers la question culturelle et de l'émergence très forte de la question islam, avec le drame de l'exorcisme de la mosquée Archimède, puis le livre de Philippe Aziz et l'intervention du RAID. Loin de provoquer un repli frileux, cette période va créer les conditions d'une accélération de la transformation de la politique publique, même si la référence explicite à l'intégration est à ce moment-là renforcée pour résister à toute accusation de concession ou de naïveté vis-à-vis du risque communautariste.

- L'action menée en direction des jeunes diplômés issus de l'immigration illustre cette stratégie. Menée conjointement par l'Association pour le développement des quartiers de Roubaix, l'association « Voix de Nanas » et le Plan roubaisien d'insertion, cette action vise à favoriser l'accès à l'emploi durable de jeunes diplômés issus de l'immigration. Environ cent quarante d'entre eux bénéficieront, lors de cette opération, de contrats à durée déterminée ou indéterminée. L'expérience produit un rapport final sur l'accompagnement méthodologique et l'évaluation de l'action « jeunes diplômés » réalisé par Sara Veloso du CUEEP, un livre blanc sur la discrimination réalisé par Saïd Bouamama et Ahmed Benyachi, et enfin un colloque européen réalisé aux Archives du monde du travail en mars 2000 sous l'égide de l'Association « D'un monde à l'autre ».

- Un certain nombre d'initiatives sont informées ou soutenues dans le domaine culturel. C'est la naissance du Centre culturel du monde arabe, la mise en place de l'association « Roubaix Espérance », qui regroupe l'ensemble des forces spirituelles de la ville, laïques ou religieuses, et les Transculturelles. La reconnaissance du fait religieux, de la transculturalité et la volonté de visibilité dans l'espace public sont au cœur de ces actions.

- La ville s'investit fortement à travers les dispositifs de contrats aidés (contrat emploi consolidé et emploi-jeune) dans le développement d'emplois de médiateurs. Dans le domaine de la sécurisation des espaces publics, près de cent quarante agents locaux de médiation sociale sont recrutés. Ils sont très majoritairement issus de l'immigration sans que cette préférence ethnique ait été au cœur des recrutements. La stratégie de la ville est la suivante : respecter strictement le cahier des charges des emplois-jeunes en embauchant en priorité des jeunes peu qualifiés issus des quartiers, ce qui amène de nombreux jeunes inscrits à la Mission locale à s'engager dans cette opération. De ce fait, mécaniquement, une majorité est issue de l'immigration. Cette expérience sera l'occasion de poser un nouveau débat sur la discrimination. En effet, les associations de jeunes pointeront le fait que les emplois de médiateurs, précaires, non fonctionnarisés, difficiles, sont tenus par des maghrébins alors que quand la ville renforce la police municipale, on n'y retrouve aucun maghrébin. Cette critique prend à contre-pied la ville qui pensait mener une action visible de lutte contre les discriminations raciales par l'embauche massive de ces jeunes avec l'objectif de modifier ses propres pratiques d'employeur public. Mais cet effort est perçu par les associations de jeunes comme stigmatisant dès lors qu'il n'est pas relayé par l'embauche de

policiers municipaux d'origine étrangère, même si l'absence de candidats et les conditions du recrutement expliquent leur absence.

- Enfin, après les élections municipales de 2001, avant les élections présidentielles de mars 2002, la ville adopte une charte locale de lutte contre les discriminations qui se traduira ensuite par son adhésion au programme européen Equal de lutte contre les discriminations raciales à l'emploi, par l'élaboration en décembre 2002 d'un schéma directeur des lieux de culte. Dès lors, une certaine mutation est accomplie. Après avoir affiché l'intégration, puis fait émerger le multiculturalisme tempéré, la ville de Roubaix, pour la première fois en France, affiche explicitement l'objectif de la lutte contre les discriminations raciales. Le multiculturalisme républicain, qui était clandestin, est dès lors régularisé.

En conclusion, nous pouvons vérifier l'autonomisation progressive d'un référentiel local qui émerge progressivement à partir des pratiques administratives de la ville pour se constituer progressivement comme politique publique. Ce référentiel local doit tenir compte des référentiels nationaux et notamment du référentiel hégémonique de l'intégration dès la fin des années 1980, tout en négociant des marges permettant une expérimentation locale.

On remarquera cependant, qu'en quarante ans, les acteurs les plus susceptibles de contribuer à la solution du problème (économie, logement) ont disparu de la scène, laissant la place à un acteur hégémonique, la ville, maître d'ouvrage d'une politique publique qui tend à réduire l'acteur associatif à un rôle de relais et d'instrument. L'hégémonie de l'acteur municipal porté par une volonté politique permet de créer une politique, mais l'affaiblissement de l'acteur associatif et la relative disparition de l'acteur économique réduisent singulièrement l'efficacité de cette politique.